

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Septembre 2023

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2023

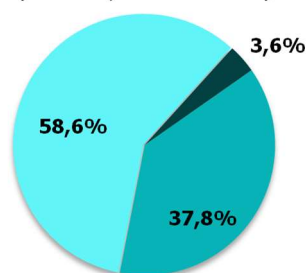
## HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS À L'HABITAT ET À LA CONSOMMATION

- Les taux des **crédits à l'habitat** progressent de 89 points de base (pdb) sur 3 mois et de 176 pdb sur 12 mois, s'établissant à 3,05 % au 2<sup>e</sup> trimestre, contre 2,73 % en France entière. Ils retrouvent un niveau qu'ils n'avaient plus atteint depuis 2016, en lien avec la hausse des taux directeurs de la BCE de 100 pdb entre janvier et avril. En moyenne, le montant des crédits à l'habitat contractés s'élève à 169 000 €, pour une durée de 21 ans. Ils représentent 58,6 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux pratiqués sur les **crédits à la consommation** s'établissent à 5,55 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, contre 5,64 % au niveau national. Les taux guyanais progressent de 57 pdb sur le trimestre, et de 173 pdb sur un an. Les crédits à la consommation représentent 37,8 % des nouveaux concours accordés sur un an, soit près de 10 points de pourcentage de plus qu'en 2019.
- Du fait d'un pic en janvier 2023 (11,52 %), les taux de **découverts** connaissent une chute significative de 203 pdb ce trimestre, pour atteindre 9,49 %. Ils retrouvent ainsi un niveau plus proche de celui de l'année dernière : 10,03 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Les taux demeurent néanmoins nettement plus élevés en Guyane qu'au niveau national, même si l'écart tend à se resserrer au 2<sup>e</sup> trimestre.

## Caractéristiques des nouveaux crédits en valeur

### Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)

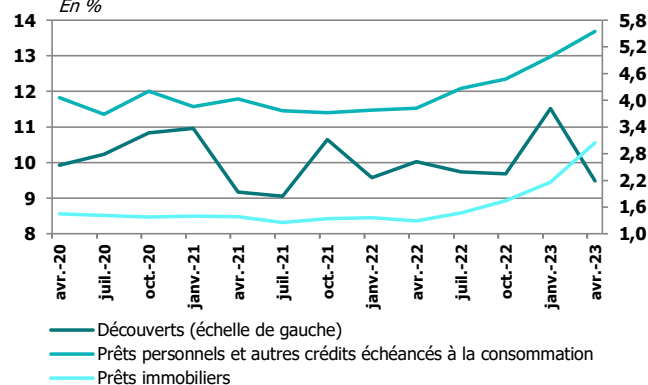


- Prêts personnels et crédits échancés à la consommation
- Prêts immobiliers
- Autres crédits

Source : IEDOM, collecte RUBA

### Taux moyens des crédits aux particuliers en Guyane

En %

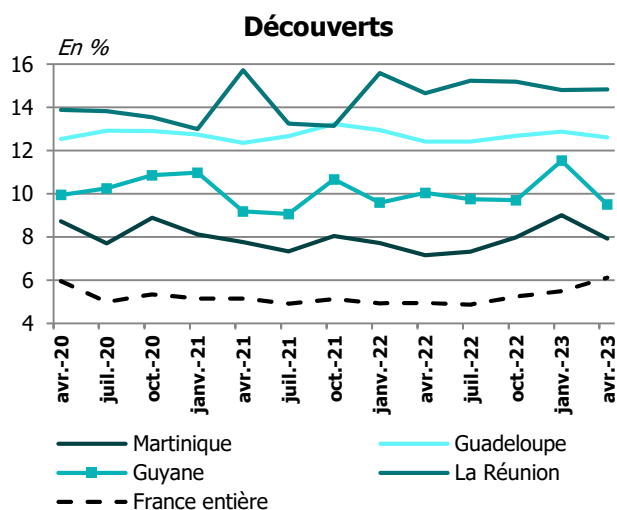


Source : IEDOM, collecte RUBA

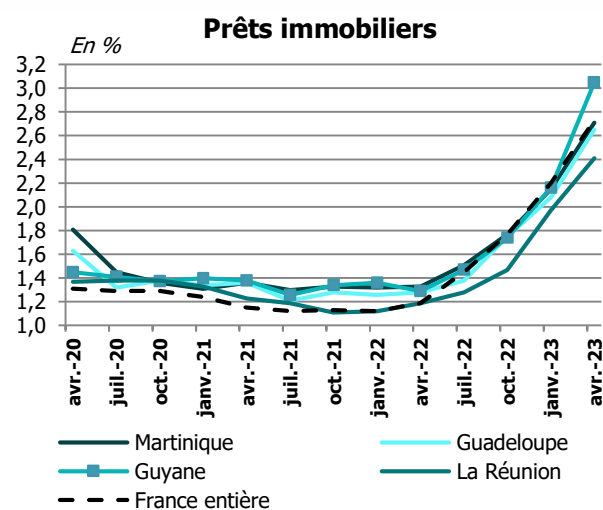
Taux moyen débiteurs en %		avr.-22	juil.-22	oct.-22	janv.-23	avr.-23	Variations (points de base)	
							sur un an	sur un trim.
Guyane	Découverts	10,03	9,74	9,69	11,52	9,49	-54	-203
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,82	4,27	4,48	4,98	5,55	173	57
	Prêts immobiliers	1,29	1,47	1,74	2,16	3,05	176	89
France entière	Découverts	4,94	4,86	5,23	5,49	6,10	116	61
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,69	3,85	4,31	4,98	5,64	195	66
	Prêts immobiliers	1,19	1,45	1,77	2,20	2,73	154	53

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

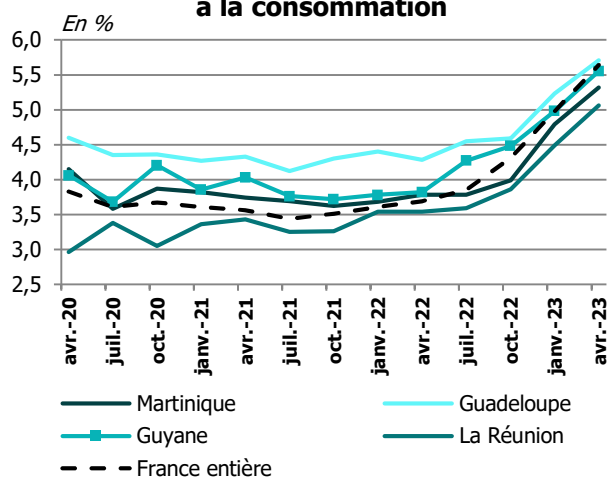


Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

### Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : S. BOUVIER-GAZ – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédaction : S. AUBERT  
Éditeur et imprimeur : IEDOM